



HAL
open science

Transformation des marchés du travail et dynamiques de l'immigration étudiante chinoise en France

Yong Li

► **To cite this version:**

Yong Li. Transformation des marchés du travail et dynamiques de l'immigration étudiante chinoise en France. Lionel Jacquot; Jean-Pascal Higelé; Hervé Lhotel; Christophe Nosbonne. Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir, tome 1 De la construction sociale du rapport salarial, Presses universitaires de Nancy, pp.271-283, 2011, 978-2-8143-0051-4. halshs-02024762

HAL Id: halshs-02024762

<https://shs.hal.science/halshs-02024762>

Submitted on 19 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Transformation des marchés du travail et dynamique de l'immigration étudiante Chinoise en France

Yong LI
Laboratoire GRIS
Université de Rouen
liyong@hotmail.fr

Résumé : L'insertion professionnelle des étudiants chinois formés en France aujourd'hui prend la forme de schémas divers dans un espace économique transnational. Elle donne à voir un double mouvement : l'ethnisation du marché du travail français et la globalisation des marchés locaux.

Mots clés : immigration étudiante chinoise, marché du travail français, mobilité transnationale, identités professionnelles.

Introduction :

Nos propos portent sur l'insertion professionnelle des étudiants chinois formés en France. ¹ Ce processus s'inscrit dans un mouvement plus général d'augmentation des migrations des professionnels qualifiés sur le marché mondial du travail qui remonte à trois décennies (MEYER et al., 2001). Ce dernier aujourd'hui prend forme dans un processus migratoire complexe, qui insère presque exclusivement une population estudiantine entre la France et la Chine. Ce qui est nouveau aujourd'hui, dans ce mouvement, ce sont ses modalités et son intensité, entraînées par les changements de régimes migratoires et la transformation des marchés du travail nationaux.

Cette nouvelle migration étudiante nous incite à penser à la fois la dynamique diasporique et la formation des espaces socioéconomiques transnationaux afin de mieux comprendre la transformation des marchés européens et chinois (Roulleau-Berger, 2007b).

Nous ne disposons que de données quantitatives très fragmentaires sur l'immigration étudiante en France. Dans le présent article, nous nous attelons à fournir une perspective historique, une panoplie d'éléments empiriques sociologiques accumulés dans le cadre d'une recherche de thèse, ainsi qu'un ensemble de concepts et de théories qui nous aident à comprendre

¹ Les analyses du présent article reposent pour l'essentiel sur le travail bibliographique et les constats empiriques faits dans le cadre d'une recherche de thèse. Cette dernière porte sur l'insertion professionnelle d'un petit nombre d'anciens étudiants chinois en France qui y reste pour faire une carrière intellectuelle et professionnelle. Les recherches empiriques sont en cours. Elles contiennent une trentaine d'entretiens approfondis auprès des diplômés chinois en Haute-Normandie et dans la Région parisienne, réalisés entre 2006 et 2009.

les logiques de la mobilité des acteurs dans des espaces économiques et sociaux transnationaux.

L'immigration étudiante chinoise en France, un flux parmi les autres

Bien que la Chine possède une histoire migratoire vers la France de plus de cent ans, l'immigration originaire de la République populaire de Chine en France est une population récente. Le recensement montre que la plupart des immigrés chinois sont arrivés dans les deux décennies passées (Poisson et al., 2002).

Pour la France, comme pour d'autres pays européens, la Chine n'est pas encore le pays privilégié de recrutement des travailleurs étrangers, bien que son importance se ressente. Ainsi, le recrutement des travailleurs chinois hautement qualifiés prend forme dans la régularisation des immigrés étudiants déjà présents sur le territoire national plutôt que l'introduction des professionnels de l'extérieur du pays.

Les flux d'étudiants sont encore minoritaires parmi les flux migratoires chinois vers la France. Toutes catégories confondues, les études constituent le deuxième motif d'entrée (Poisson et al., 2002). L'immigration étudiante s'en distingue par son caractère cosmopolite car elle concerne toute la Chine et n'est pas liée à des régions particulières de départ.

L'explosion du nombre d'étudiants chinois en France a commencé au milieu des années 1990. De 1998 à 2003, les effectifs des étudiants chinois dans le système d'enseignement supérieur français se sont multipliés par huit, une évolution dix fois plus importante que l'augmentation générale d'étudiants étrangers à l'université. La première nationalité d'origine selon le flux d'entrée (7164 entrées en 2003) et le deuxième selon le stock, ils sont plus de 25 000 en cours d'études en France (INSEE, 2006).

Cette évolution est à comprendre à partir des spécificités de l'offre universitaire chinoise et française. L'enseignement supérieur chinois, surméritocratique et en surcapacité, incite de

plus en plus d'étudiants chinois à répondre aux exigences du marché du travail en partant à l'étranger. Les facultés françaises, en parallèle, s'ouvrent progressivement à eux (Hu, 2004).

Le secteur d'enseignement supérieur chinois a doublé ses effectifs en cinq ans (2001-2006), mais cette démocratisation ne suit pas la demande immense d'éducation des élèves et de leurs familles. Devant les difficultés du concours national d'entrées aux universités, la jeunesse urbaine envisagent les études à l'étranger comme une voie plus facile de sélection. De plus, un diplôme occidental à son retour confère aujourd'hui une plus grande capacité de négociation du salaire sur un marché de plus en plus concurrentiel en Chine. La France a pour avantage un visa accessible, une formation moins chère et de qualité.²

Selon les statistiques, la plupart des candidats partant en France (environ 80% d'entre eux sont des étudiants non-boursiers « autofinancés ») construisent eux-mêmes leur projet, les programmes gouvernementaux sont désormais minoritaires. Plus de 80% d'entre eux ne sont pas francophones à leur arrivée en France (Yang, 2005).

Migrations étudiantes, une affaire d'Etat et entre Etats: changements politiques et tendances

Les flux d'étudiants chinois ne sont en rien le résultat naturel du mécanisme de l'offre et de la demande. Les États nations sont étroitement associés à ce processus.

² Selon l'estimation du Service d'éducation de l'Ambassade de France en Chine, les frais d'études dans l'Université française sont non seulement moins chers que ceux de l'Université anglo-saxonne, mais aussi que ceux de certains cursus chinois.

D'abord, les flux d'étudiants sont modelés par les politiques des Etats-nations en matière d'éducation internationale et d'immigration. Ainsi, la hausse des flux d'étudiants chinois vers la France depuis la fin des années 1990 correspond à une volonté des pouvoirs publics français de promouvoir le système éducatif français au niveau international (Régnard,2007) ³ et à un assouplissement de la politique chinoise en matière d'études à l'étranger.

De plus, les Etats-nations se concurrencent pour les capitaux humains dont les étudiants chinois sont les dépositaires.

En France, dans les années 1970, l'accès à l'emploi des étudiants étrangers a été durci en raison de la crise économique. Mais dans un contexte de concurrence internationale entre pays développés, depuis 2002, les circulatoires gouvernementaux ont préconisé une facilitation de l'accès des étudiants étrangers au marché du travail (Math et al., 2006). Depuis quelques années, les pouvoirs publics tentent d'intégrer l'accueil des étudiants étrangers à la politique d'immigration choisie (la loi du 24 juillet 2006). Les étudiants ayant suivi une formation « utilitaire » (ingénierie, sciences exactes, ex.) sont susceptibles de devenir les principaux bénéficiaires de cette politique.

De son côté, l'Etat chinois a parcouru un long chemin depuis l'empêchement de ses citoyens de sortir au nom de la pureté idéologique dans la période maoïste jusqu'à la légitimation voire l'encouragement *de facto* de l'émigration à notre époque (Nyiri, 2002). Parmi les flux migratoires, l'émigration étudiante est conçue comme une stratégie de développement pour la Chine. Depuis une dizaine d'années, les différents dispositifs d'incitation au retour ont été mis en place par le gouvernement central et les pouvoirs locaux. En même temps, la Chine s'est penchée de plus en plus sur « l'option diaspora » qui vise non pas à récupérer les capitaux humains incorporés dans les migrants, mais à tirer profit des immenses réseaux qu'ont tissé ses jeunes talents à l'étranger (MEYER et al., 2001; ZWEIG, 2006).

³ Depuis 1998, l'obtention du « visa étudiant » a été facilitée, les programmes de bourses ont été restructurés et les étudiants étrangers ont le droit de travailler à mi-temps.

Ces changements politiques convergent vers un encouragement de la mobilité étudiante entre la Chine et la France, qui doit favoriser la « circulation des cerveaux » à condition que les flux ne soient pas unilatéraux ou unidirectionnels. Cependant, les flux d'étudiants chinois entre les deux pays sont fortement asymétriques. Nous savons que depuis 1978, seulement une minorité d'étudiants chinois en France rentrent en Chine chaque année, bien que les retours s'accélèrent. Nous pouvons déduire qu'il y a un stock important de l'immigration chinoise issue des flux d'étudiants. L'estimation de l'importance de ce stock s'élève à 20,000 personnes. Mais il est difficile de savoir combien d'entre eux sont effectivement actifs, car en France, les entrées des étudiants étrangers sur le marché du travail n'ont fait objet jusqu'alors d'aucun dénombrement officiel.

L'insertion professionnelle des diplômés chinois en France : marché général, marché ethnique

Quand on étudie l'insertion professionnelle des diplômés chinois, il faut savoir qu'en France, il existe non pas un marché du travail, mais des marchés. « Les marchés du travail français se segmentent de plus en plus en même temps qu'ils se précarisent et s'ethniquisent en faisant apparaître des niches économiques qui se hiérarchisent entre elles en fonction des origines culturelles, des niveaux de diplôme et de qualification, du sexe » (Roulleau-Berger, 2007a, p.188).

On distingue un marché ethnique du travail d'un marché général du travail. Les Chinois de France se distinguent des autres groupes ethniques par le poids particulièrement important du travail communautaire (Ma Mung, 2000). Le marché ethnique du travail est constitué par les employeurs chinois, les travailleurs chinois et les entreprises chinoises. Sur ce marché coexistent le travail régulier et le travail clandestin. Le marché ethnique se caractérise par une rémunération faible et une plus grande accessibilité pour les travailleurs chinois. Au contraire, le marché général du travail maintient des salaires fixes ou réglementés, mais

en même temps dispose d'un mécanisme de sélection et crée des taux de chômage très différents entre immigrés et autochtones.

Les diplômés chinois ont développé différents schémas d'insertion sur les différents marchés selon leurs parcours antérieurs, leurs capitaux divers, leurs aspirations personnelles. Du côté du parcours classique du salariat dans les entreprises françaises, ces dernières années ont vu se développer toutes formes de travail indépendant, d'entrepreneuriat qui sont fréquemment, mais pas exclusivement insérées dans la communauté diasporique chinoise.

Dans la sélection à l'entrée du marché général du travail, la filière d'études semble déterminante. Face à un marché très concurrentiel, les étudiants chinois issus des filières d'excellence (les grandes écoles et les spécialités cotées dans les universités, ex.) ont su mettre en avant leurs atouts pour décrocher un emploi (diplôme valorisant, compétence multilingue, éthique du travail, ex.). Les diplômés chinois que nous avons interrogés sont employés majoritairement dans les secteurs très internationalisés ou en expansion (l'informatique, la banque, etc.). Une grande partie d'entre eux travaillent en relation avec le marché chinois. Leur formation initiale est donc reconnue et utilisée dans le travail.

Le marché ethnique du travail recrute aussi beaucoup de jeunes chinois. Cela résulte d'abord des difficultés de ces derniers d'intégrer le marché général du travail, sur lequel ils sont désavantagés par leurs propres handicaps (l'insuffisance linguistique, le manque d'expérience professionnelle, le faible réseau social, ex.) et par la tendance discriminatoire des employeurs. Certains se tournent vers le marché ethnique du travail où prospèrent les activités traditionnelles (confection, restauration, commerce...) et nouvelles (presse, tourisme, cosmétique...). Si la condition du travail y est nettement inférieure à la moyenne française, la communauté chinoise offre une multitude de postes de travail qui les protègent contre le chômage.

Les étudiants qui sont employés dans les niches ethniques peuvent développer des parcours de reconnaissance sociale ou de déclassé social selon qu'ils se trouvent sur un marché primaire du travail relativement mieux payé et bénéficiant de la protection sociale ou sur un marché secondaire du travail, plus défavorisé, dominé par le travail clandestin. Si les nouveaux-arrivants occupent des postes précaires, les aînés disposant de réseaux sociaux importants occupent des postes relativement valorisants.

Le travail communautaire est souvent perçu par les jeunes étudiants comme un déclassement, un gagne-pain nécessaire en attendant un rebondissement à leur retour. Dans un infléchissement de parcours, ils voient souvent leurs formations être l'objet de méconnaissance ou de reconnaissance dépréciative.

Les étudiants chinois arrivés depuis les années 1990 n'ont généralement pas de liens avec la communauté chinoise installée en France de plus longue date. Les relations entre les étudiants et leurs employeurs chinois peuvent se caractériser par l'exploitation et le conflit plutôt que par la solidarité. Ainsi les jeunes originaires des mégapoles du Nord de la Chine se voient parfois discriminer, exploiter par leurs patrons d'origine de Wenzhou qui constituent le socle du patronat chinois dans la communauté chinoise en France. Mais certains étudiants (les plus anciens) ont réussi à tisser des liens communautaires et à accumuler des capitaux nécessaires pour créer à leur tour leur propre entreprise, ce qui représente une voie d'ascension sociale qui s'écarte du modèle salarial.

Les stratégies des entreprises françaises dans le recrutement des Chinois francophones

Au-delà des problématiques propres à l'entrée dans le marché de l'emploi français, nous nous intéressons aux stratégies des entreprises françaises dans le recrutement spécifique des diplômés Chinois et aux stratégies de carrière de ces diplômés.

Quelles sont les logiques des entreprises françaises dans le recrutement de cette main-d'œuvre constituée par l'immigration étudiante chinoise ? Une différence entre les grandes entreprises et les PME a émergé à partir de notre travail de terrain. Pour les multinationales et les entreprises en voie d'internationalisation, le recrutement des diplômés chinois s'inscrit souvent dans une stratégie d'expansion internationale. C'est surtout le cas pour les entreprises qui sont déjà présentes en Chine. De nombreux jeunes chinois recrutés sont destinés à travailler en Chine ou en relation avec la zone Grande Chine.

Pour les petites et moyennes entreprises peu internationalisées, les diplômés chinois sont souvent recrutés comme une main-d'œuvre docile et facilement renouvelable pour réduire au

maximum le coût de production. Le système de l'autorisation du travail met les étudiants étrangers dans une position de dépendance vis-à-vis de leurs employeurs qui se portent garant pour eux pour l'obtention du statut « salarié ». Les diplômés chinois interrogés qui sont employés dans les petites entreprises (commerçants de matériels informatiques, éditeurs de progiciel, ex.) peuvent s'exposer à des pratiques discriminatoires et abusives de la part de leurs employeurs, surtout au début de leur exercice du travail.

La migration planétaire des capitaux en quête de profits n'est nullement une nouveauté. Ainsi la présence de l'investissement français en Chine et la présence des migrants chinois en France sont les deux faces d'une même pièce. Un examen de l'insertion des Chinois francophones en Chine nous permet de comprendre comment les stratégies des individus et celles des entreprises sont entrées en interaction.

En Chine, l'insertion professionnelle des Chinois formés « à la française » est caractérisée par l'écart entre les attentes des candidats chinois francophones et celles des entreprises françaises (Ascencio, 2006). Les Chinois francophones cherchent à valoriser leur diplôme français, ils réclament un salaire plus élevé que la moyenne locale car le français est pour eux une compétence rare. Mais pour les entreprises françaises en Chine qui travaillent souvent en anglais, le français n'est qu'un « plus » et non la compétence centrale du profil recherché. Il en résulte que les Chinois francophones ne sont qu'un peu mieux rémunérés que les anglophones. Beaucoup d'employés chinois sont entrés dans les entreprises françaises qui ne comptent aucun employé français, et les langues du travail quotidien sont le mandarin et l'anglais.

Sur un marché chinois caractérisé par l'absence de négociation collective et « le modèle de capital humain despotique »⁴, les

⁴ Ce modèle permet de décrire l'état des relations entre travail et capital en Chine d'aujourd'hui. Il comprend plusieurs traits : la mise en place d'un système de rémunération et de promotion qui stimule les employés ; l'absence d'institution apte à recevoir l'avis des employés et protégeant leurs intérêts, etc. (ibid., 2008).

employés très qualifiés ont recours à des stratégies de carrière individuelle pour répondre aux évolutions du marché (Tong 2008). Les étudiants chinois en France adoptent une stratégie du retour différé. Ils cherchent à acquérir le statut de *returnee* (après au moins trois ans du travail en France) qui leur permet d'espérer un salaire deux ou trois fois plus important en Chine ; enfin, les salariés chinois naturalisés peuvent retourner en Chine avec un contrat d'expatrié de droit français (Ascencio, 2006, p.392).

« L'échelle des salaires est très variable en Chine selon les qualifications de la personne, son âge, son expérience et sa nationalité » (Pedroletti, 2008, p.4). Dissuadées par le coût des expatriations, les multinationales françaises en Chine se tournent de plus en plus vers des candidats chinois formés aux méthodes françaises. Depuis quelques années, la nouvelle stratégie consiste à sélectionner les élites étudiantes au départ de Chine, financer leurs études dans le cadre d'un accord de formation, et de les renvoyer en Chine, avec bien sûr un salaire à la référence chinoise (ibid., 2008).

Cette localisation des ressources humaines tend à aplanir les écarts de salaires entre les « expatriés » et les « locaux » et à supprimer à terme les postes « expatriés ». Les ingénieurs et les professionnels chinois en France qui cherchent un contrat d'« expatrié » se voient concurrencer par leurs compatriotes en Chine, qui sont aussi brillants et moins chers.

La montée du transnationalisme

La mobilité actuelle des étudiants chinois s'inscrit dans un contexte particulier : celui d'une plus grande liberté de circulation internationale pour les ressortissants chinois dont le principal moteur est l'assouplissement progressif de la politique d'émigration chinoise. Dans le cas des étudiants chinois, qu'ils souhaitent travailler en France ou non, ils cherchent un bien-être social et économique, à travers leurs diverses formes de mobilité. Et une insertion professionnelle dans un pays développé peut donner lieu à toutes formes de mobilité transnationale et d'appartenance transnationale. Il convient donc de repenser la relation entre l'insertion sociale et la mobilité spatiale.

Depuis les années 1990, un ensemble de matériaux révèle une préférence des étudiants chinois d'outre-mer pour le double ancrage {ZWEIG, 1995 #143; Cheng, 2003 #144; Zhu, 1995 #145; Liu, 2005, 16928944}. Au lieu d'un retour définitif dans le pays d'origine ou d'une installation définitive dans le pays d'accueil, les étudiants cherchent un statut sûr dans le pays hôte (un emploi avec tous les droits sociaux et économiques qui en découlent) tout en gardant l'espoir d'un éventuel retour au pays d'origine ou une émigration vers un autre pays. Même pour les Chinois naturalisés en France, ils préfèrent que le gouvernement chinois ne les considère pas comme des étrangers.

Cette volonté de garder ses options « ouvertes » semble d'autant plus justifiée dans un contexte global d'insécurité et de vulnérabilité sociale. D'un côté, la crise financière et la stagnation économique en Europe entravent l'insertion des nouveaux arrivants, ceux-ci ayant de plus en plus de mal à envisager un schéma d'intégration classique comme leurs prédécesseurs des années 1980 ou 1990. D'un autre côté, la croissance chinoise, relativement épargnée par la crise, encourage les retours ; mais il n'y a pas de place pour tout le monde. Malgré la volonté du retour, les étudiants interrogés sont dissuadés par les difficultés d'insertion professionnelle sur le marché du travail chinois (Yang, 2005).

Nous savons déjà que les projets d'avenir des étudiants étrangers formés en France sont marqués par une grande incertitude (Ennafaa et al. 2008). Les étudiants chinois semblent particulièrement écartelés entre le retour et le non-retour au pays d'origine.

Les individus qui réussissent le mieux optent majoritairement pour un emploi et un statut de résident en France, tout en gardant leurs liens avec la Chine. Ce double ancrage ouvre la porte à toutes formes de transnationalisme⁵ qui caractérisent les migrants

⁵ Dans la littérature existante, le terme « transnationalisme » désigne à la fois un cadre théorique et des pratiques sociales. Nous entendons par « pratiques transnationales » les activités réalisées au-delà des frontières étatiques par des immigrants dans les domaines économiques, socioculturel et politique que ce soit à la fois dans le pays dit de résidence et dans le pays dit d'origine ou encore dans le pays dit de résidence et dans un pays tiers (Portes, 2001).

contemporains. Il convient donc de distinguer la mobilité corporelle sous forme de voyages et la mobilité virtuelle par l'intermédiaire des médias et des technologies de communication (Urry, 2000). Ainsi, même si tout le monde n'est pas engagé dans un va-et-vient constant entre les différents pays, ces anciens étudiants chinois en France vivent quotidiennement une expérience transnationale grâce à leur consommation des médias, des biens et des produits chinois. Ils sont d'autant plus aptes à produire un imaginaire de leur appartenance à une communauté transnationale, grâce à leur familiarité avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il est assez paradoxal de constater que les jeunes chinois, plus qualifiés, possèdent une identité culturelle chinoise plus articulée que leurs compatriotes arrivés en France bien avant.

Mobilité et dynamique identitaire

Parce que la migration étudiante est particulièrement portée par l'aspiration à la réussite, nous considérons la migration de étudiants chinois comme une mobilité sociale à l'échelle de la société mondiale (Beck, 2003). Aujourd'hui, la capacité de traverser les frontières pour accroître les chances de la vie est devenue un nouvel indicateur des inégalités sociales. D'aucuns parlent en l'occurrence du « capital de mobilité » (Allemand, 2004). C'est pour cette raison que nous nous interrogeons sur la relation entre la mobilité spatiale et la mobilité sociale : Comment les variables sociales pèsent sur la mobilité spatiale ? Comment l'expérience de migration participe à la nouvelle stratification sociale chez les Chinois avec la production des différentes identités sociales ?

Tout le monde n'a pas la même aptitude ni le même intérêt de se déplacer. Si certains acteurs manifestent une grande autonomie, d'autres sont beaucoup plus tributaires des conditions qu'on leur a offertes et cette variabilité dépend du type de profession dans lequel ils sont engagés (MEYER, 2001).

Lorsque les cols blancs Chinois dans les entreprises françaises envisagent souvent un retour en Chine dans le futur, car cela signifie l'accès à des postes à responsabilités, les commerçants

chinois dont les compétences sont moins standards envisagent plutôt une fixation en France, car la rentabilité de leurs affaires dépend de leur présence en France. Entre ces deux situations très distinctes, il existe toutes sortes de conditions intermédiaires, en fonction de la spécificité des professions envisagées, de la transportabilité des compétences en question qui sont socialement conditionnées par l'origine sociale, la formation et les trajectoires antérieures. Un examen approfondi des biographies individuelles nous suggère qu'il est possible de dégager les différentes identités sociales en tenant compte du processus relationnel et biographique des individus, c'est-à-dire leur position dans l'échelle socioprofessionnelle et dans le parcours migratoire.

Conclusion

Depuis une dizaine d'années, les diplômés chinois sont de plus en plus nombreux à accéder au marché du travail français après leurs formations. La multitude de schémas d'insertion produit des expériences sociales et des identités professionnelles différentes et implique des mobilités spatiales différentes.

Que ce soit par l'intégration au monde de l'entreprise français ou par l'accès à l'entrepreneuriat « ethnique », l'exercice du travail en France est un moyen pour les diplômés chinois de réaliser leurs projets d'ascension socialement enracinés.

Ainsi, l'insertion professionnelle des diplômés chinois en France donne à voir un double processus : d'un côté, l'ethnisation des marchés du travail nationaux avec l'émergence de niches ethniques dans les secteurs traditionnels et nouveaux ; de l'autre, la globalisation des marchés locaux avec la circulation des personnes, des biens, et des normes culturelles minoritaires (Rouilleau-Berger, 2007a, p. 11).

Bibliographie:

- Allemand, S. 2004. La mobilité comme capital, *Sciences Humaines*, N°145.
- Ascencio, C. 2006. L'insertion professionnelle des Chinois francophones dans les entreprises françaises en Chine. In: Zheng, L., Yang, X., (Ed), *France-Chine: migrations de pensées et de technologie* (pp. 389-394). Paris: L'Harmattan.
- Beck, U. 2003. Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation. Paris: Aubier.
- Cheng, X. 2003. Dangdai zhongguo liuxuesheng yanjiu (L'étude sur les étudiants chinois d'outre-mer à l'ère contemporaine). Hong Kong: Hong Kong Press for Social Sciences. cité par Liu, 2005, p.313.
- Ennafaa, R, Paivandi, S.. 2008. Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la « fuite des cerveaux », *Formation Emploi*, 103(3), 23-39.
- Hu, Y. 2004. Le métier d'étudiant étranger: le cas des étudiants chinois non spécialistes de français en France. Thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures. Paris: Université Paris 3.
- INSEE. 2006. Les immigrés en France, édition 2005. INSEE. Fiche d'information.
- Liu, H. 2005. New Migrants and the revival of Overseas Chinese nationalism, *Journal of Contemporary China*, 14 (43), 291-316.
- Ma Mung, E. 2000. La Diaspora chinoise, géographie d'une émigration. Paris: Ophrys.
- Math, A. , Serge S., Alexis S., et Mouna V. 2006. De la carte d'étudiant au statut de travailleur étranger: Les étudiants étrangers sollicitant un changement de statut à Lille et à Bobigny (2001-2004). Direction de la population et des migrations (DPM). Rapport de Recherche.
- Meyer, J-B., Kaplan, D., et Charum, J. 2001. Nomadisme des scientifiques et nouvelle géopolitique du savoir, *Revue internationale des sciences sociales*, 168 (2), 341-354.
- Nyiri, P. 2002. From class enemies to patriots: Overseas Chinese and emigration policy and Discourse in the People's Republic

- of China. In: Nyiri, P. et Saveliev, I. R., (Ed.), *Globalising Chinese Migration: trends in Europe and Asia* (pp. 208-241). Aldershot: Ashgate.
- Pedroletti, B. Matière grise, la nouvelle révolution chinoise, *Le Monde*, 28 sep 2008.
- Poisson, V., Cattelain, C., Moussaoui, A., et Lieber, M.. 2002. Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France. Rapport de Recherche pour la DPM (Direction de la Population et des Migrations).
- Portes, A., 2001. Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism. *Global Networks*,3(1), 181-193.
- Régnard, C., 2007. Immigration et présence étrangère en France en 2005. Ministère du travail. Rapport annuel de la direction de la population et des migrations.
- Rouleau-Berger, L., 2007a. Circulations transnationales et pluralité des carrières de travail de femmes chinoises en France. In: Rouleau-Berger, L. (Ed), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe* (pp. 179-206). Toulouse: Presse Universitaire du Mirail.
- . 2007b., Introduction: Nouvelles migrations chinoises et marchés du travail Européens. In: Rouleau-Berger, L.(Ed), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe* (pp. 8-16). Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- Tong, X., 2008. Travailleurs dans les multinationales étrangères. In: Rocca, J-L. (Ed), *La société chinoise vue par ses sociologues. Migrations, villes, classe moyenne, drogue, sida* (pp. 161-186). Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Urry, J., 2000. *Sociology Beyond Societies. Mobilities for the twenty-first century*. London: Routledge.
- Yang, P., 2005, Les études à l'étranger : un phénomène de société, Disponible sur: http://www.ambafrance-cn.org/Les-etudes-a-l-etranger-un-phenomene-de-societe.html?lang=fr&id_mot=277, consulté le 14/04/2009 .
- Zhu, H. L., 1995. Dangdai zhonguo liuri xiuren jiqi zuoyong (Les étudiants chinois contemporains au Japon et leurs impacts). *Huaqiao huaren lishi yanjiu (Overseas Chinese History Studies)*,1995(2), Pékin. Cité par Liu, 2005, p.313.
- Zweig, D., 2006. La chasse à la matière grise: les stratégies de la Chine pour faire revenir les cerveaux. *Revue internationale du Travail*, 145:75-103.

Zweig, D., Chen. C.G, 1995. China's brain drain to the United States: Views of overseas Chinese students and scholars in the 1990s. CA: Institute of East Asian Studies, Berkeley. Cité par Liu 2005, p.313.